Le 5 avril, le gouvernement a annoncé la réforme du concours de recrutement des enseignant.es et la mise en place de 'L'école normale du XXIe siècle'. Le concours aurait désormais lieu en fin de licence 3, impliquant la mise en place de 'modules' de formation. Cette décision a été prise unilatéralement par les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, sans concertation aucune ni avec les acteurs de la formation, ni avec les syndicats. En outre, le Président Macron a indiqué que cette réforme, se faisant à coût constant, impliquerait la fermeture de formations jugées 'moins attractives'. A ce jour, les formations concernées n'ont reçu aucun cadrage pour l'intégration des modules en L3.
Les membres du conseil de l'UFR ALLSHS réunis le 16/05/2024 dénoncent la brutalité de la méthode et le non-sens de cette réforme qui va contribuer à appauvrir davantage le contenu disciplinaire de la licence 3. Elle remet en cause la garantie d'une formation scientifique de qualité aux futur.es enseignant.es. Les INSPE subissent des réformes successives mal pensées, sans qu'aucun bilan véritable ne soit mené sur les forces et faiblesses de ces réformes.
Les membres du conseil demandent l'abandon de ce projet de réforme bâclé et la mise en œuvre d'une réflexion collective sur la formation de nos futur.es enseignant.es, impliquant l'ensemble des acteurs concernés et organisée sur un temps long, sans que cette réflexion ne soit soumise à des considérations purement budgétaires.

Motion adoptée à l’unanimité des membres du conseil de l’UFR ALLSHS Victor Segalen, Université de Bretagne Occidentale, Brest